



A Montbéliard, le 08 février 2009

Le Président de la Ligue
De Franche-Comté des échecs
Monsieur Daniel BLARDONE
39, avenue de Montjoux
25000 BESANCON.
☎ 03.81.50.56.13

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE DE FRANCHE-COMTE
DU 04 OCTOBRE 2008 A BESANCON.

Président : Daniel BLARDONE
Trésorier : Bernard PELLATON
Directeur technique : Felix NADAL
Secrétaire : Jean-Louis LOUX
Responsable arbitrage : Jean François CORSINI
Responsable classement ELO : Peter RICHARD
Responsable jeunes : Jacques ALDEA
Responsable Féminine : Gaëlle LAMOTTE

Ouverture de séance à 15 heures 30.

M. BLARDONE souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et à Monsieur Sylvain RIVIER membre du bureau de la FFE, représentant de la FFE sans voix délibérative.

Clubs présents et représentés.

Les clubs présents ou représentés ont été comptabilisés. Le décompte des voix est fait en fonction du nombre de licenciés (A et B) au 31 août 2008.

- T.P.G. Besançon	: 7 voix	- Danjoutin	: 2 voix
- Lons le Saunier	: 6 voix	- R.B. Montbéliard	: 2 voix
- Belfort échecs	: 6 voix	- Pontarlier	: 2 voix
- Jura Dolois	: 5 voix	- Pouilley les vignes	: 1 voix
- Vesoul	: 3 voix	- Ecole Pontissalienne	: 1 voix
		- Académie échiquéenne	: 1 voix

Pouvoirs : M. Anthony MONSIEUX a pouvoir pour représenter le club de l'Académie. Échiquéenne.

M. Peter RICHARD a pouvoir pour représenter le club de Danjoutin.

M. Alexandre DUCHARDT a pouvoir pour représenter le club de Belfort

Clubs absents : Luxeuil, Champagnole, Saint-Claude, Lavancia.

Soit un total de 36 voix sur 43.

Rapport moral présenté par M. BLARDONE président de la Ligue.

Les effectifs au 31 août 2008 étaient de 467 licences A et de 861 licences B soit un total de 1328 licenciés.

Les effectifs au 31 août 2007 étaient de 469 licences A et de 654 licences B soit un total de 1123 licenciés.

Les effectifs au 31 août 2006 étaient de 1073 et de 1028 en 2005.

Le nombre de licences « B » est en augmentation, notamment grâce aux licences des jeunes (scolaire) et en particulier au département du Jura; alors que celui des licences « A » stagne. Notre Ligue est classée 21^{ième}/30 pour le nombre de licences A, 16^{ième}/30 au nombre total des licenciés. Nous sommes en 5^{ième} position au prorata de la population.

Nombre de licenciés par département :

JURA : 610

DOUBS : 464

TERRITOIRE DE BELFORT : 204

HAUTE SAÔNE : 50

Compétitions :

- Le championnat de Franche-comté des jeunes a été organisé par le club de Lons le Saunier le 26 et 27 février 2008. Il y avait 120 participants. Les conditions de jeu et l'organisation étaient excellentes.
- Le championnat de Franche-Comté à cadence longue, organisé par le club de la T.P.G de Besançon du 27 au 30 décembre 2007, a été remporté par Alexeï CHERNUSCHEVICH de la T.P.G. de Besançon. Il y avait 44 participants.
- Le championnat de Franche-Comté « Blitz », organisé par le club de Vesoul le 24 mai 2008 a été remporté par Alexeï CHERNUSCHEVICH de la T.P.G. de Besançon. Il y avait 27 participants.
- Le championnat de Franche-Comté « Rapide », organisé par le club de Pontarlier le 13 avril 2008 a été remporté par Alexeï CHERNUSCHEVICH du club de la TPG de Besançon. Il y avait 38 participants.
- La coupe de Franche Comté par équipes de 4 a été remportée par le club de Pontarlier qui a battu Vesoul en finale.
- Le championnat de Franche-Comté « Rapide » féminin a été organisé par Dole le 11 mai 2008. C'est Cécile HAUSSERNOT de la T.P.G. de Besançon qui a remporté le tournoi. Il y avait 7 participantes.

Compétitions par équipes :

- **Nationale 1** : Les clubs de TPG Besançon et Belfort, terminant respectivement 6^{ième} et 7^{ième} se maintiennent dans cette division.
- **Nationale 2** : Le club de TPG 2 termine 10^{ième} de son groupe et est relégué en N3.
- **Nationale 3** : Le club de TPG 3 termine 1^{er} de son groupe et monte en N2. Le club du Jura Dolois termine 3^{ième} et se maintient en N3.
- **Nationale 4** : Le club de Lons le Saunier termine 1^{er} du groupe et monte en N3. Le club de Danjoutin est relégué en Régionale.
- **Régionale** : Les clubs du Jura Dolois et du Roi blanc de Montbéliard terminant respectivement 1^{er} de leur groupe, montent en N4.
- **Top 12 féminin** : Le club de TPG Besançon termine 5^{ième} et est relégué en N1.

Résultats scolaires :

Catégorie Ecole : l'école de THISE a été en finale

Catégorie Collège : le collège ROSSET de SAINT CLAUDE a été en finale.

Catégorie Lycée : le Lycée Jean-Michel de Lons le Saunier a terminé 1^{er} de la finale nationale.

Nationales jeunes :

Nationale 2 : Les équipes de TPG Besançon et de Lons le Saunier sont reléguées en N3.

Nationale 3 : Les équipes de TPG Besançon et Belfort se maintiennent dans cette division.

Arbitrage :

Nous avons 30 arbitres dans notre ligue.

La FFE a mis en place une formation continue obligatoire pour les arbitres.

Un séminaire sera organisé pour les arbitres qui n'ont pas subi de formation depuis 2005.

Cette formation doit être faite avant la fin de la saison. Les arbitres concernés n'ayant pas reçu cette formation ne recevront plus leur licence d'arbitre tant que cette formation ne sera pas faite.

Les clubs souhaitant organiser des stages d'arbitrages sont invités à se déclarer auprès du DRA.

Divers :

En fin de saison, la CADE (commission de l'action disciplinaire et de l'éthique) de la FFE a été saisie d'une demande de sanction à l'encontre du président de ligue. L'accusation est « fait preuve de discrimination ». Le président de la Ligue de Franche Comté a reçu début septembre une lettre d'un instructeur fédéral lui demandant de se justifier. Le comité directeur réuni en septembre, a voté à l'unanimité une résolution soutenant son président, qui a été envoyée à la FFE.

Comme annoncé à l'AG de juin, le président ne sollicite pas un nouveau mandat (« 12 ans c'est bien assez »).

Le président remercie chaleureusement tous les membres du comité directeur qui se sont impliqués depuis des années ainsi que d'anciens membres (David GEILLON qui était trésorier, Thierry VERNIER qui était secrétaire et Arnaud PARNET qui était directeur technique et qui a beaucoup œuvré au championnat de France de Besançon).

Le président a également une pensée pour Jean Christophe BASAILLE qui nous a quitté récemment et qui a arbitré de nombreuses compétitions de la ligue.

Le fait marquant durant le mandat du président, était l'organisation du championnat de France à BESANCON en 1999.

Le rapport moral est soumis au vote :

Contre : 7 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 29 voix

Le rapport moral est adopté.

Rapport Financier présenté par M. Bernard PELLATON trésorier de la Ligue

Le trésorier, Bernard PELLATON, présente les comptes de l'exercice pour la période du 01/09/2007 au 31/08/08. A partir d'un document de synthèse distribué en séance aux membres de l'assemblée générale, le trésorier précise que la présentation est semblable à celles des années précédentes.

Sont présentés :

- Le Bilan au 31/0/08.
- Le Compte de résultat pour la période du 01/09/2007 au 31/08/2008.
- Des documents annexes expliquant le détail de certains comptes.

1) Le Bilan au 31/08/2008.

Il fait apparaître un résultat négatif (perte) d'un montant de 3 314.06 Euros. Cette perte importante est la conséquence de la prise en charge par la Ligue des dépenses du championnat de France des jeunes (indemnisations et hébergements de trois animateurs) et aides aux jeunes participants à ce championnat. Le

trésorier fait remarquer que ces engagements de la Ligue ne pourront sans doute pas être renouvelés en totalité en 2009, sauf à mettre en danger les finances de la Ligue. S'agissant des disponibilités (compte financier) au 31/08/08, elles se montent à 5 629.03 Euros (7891.59 au 31/08/2007). Les charges à payer et produits à recevoir au 31/08/2008 sont détaillés aux membres de l'assemblée générale.

2) Le Compte de résultat du 01/09/2007, au 31/08/2008.

Les charges totales de l'exercice s'élèvent à 14 276.56 Euros. Les ressources ayant été de 10 962.50 Euros, cela détermine le résultat apparaissant au bilan. Sur ce montant de 14 276.56 Euros de charges, 11 962.52 Euros ont été utilisés pour les versements aux Comités départementaux, aides diverses pour l'organisation des compétitions et aides pour les championnats de France jeunes ou autres stages d'arbitres et d'animateurs. Concernant les frais de secrétariat pour un montant de 2 314.04 Euros, le trésorier précise que cette somme comprend une dépense exceptionnelle d'achat de plaquettes de présentation pour un montant de 691.55 Euros.

Les ressources de la Ligue sont la subvention du CNDS d'un montant de 3700 Euros, subvention en baisse cette année (elle était de 4 000 Euros en 2007) et les cotisations, licences et inscriptions aux tournois et compétitions pour un montant de 7 262.50 Euros.

3) Les tableaux annexes détaillent certains comptes de charge et le trésorier donne toutes les explications utiles aux membres de l'assemblée générale, notamment sur les aides aux championnats de France des jeunes, les versements aux comités départementaux et les aides attribués pour les compétitions et l'organisation de stages d'arbitres et de formateurs.

Cette présentation suscite quelques interventions et demandes d'explications des membres de l'assemblée générale. Le trésorier apporte toutes les précisions utiles à une bonne compréhension et analyse des comptes de la Ligue de Franche Comté.

Après cette présentation et ce débat, le Président Daniel BLARDONE soumet au vote de l'assemblée générale ce rapport financier :

Le rapport financier est soumis au vote :

Contre : 7 voix Abstention : 6 voix Pour : 23 voix

Le rapport financier est adopté.

Renouvellement du comité directeur de ligue.

Conformément aux statuts de la Ligue une commission de surveillance du vote est désigné :

- Félix NADAL, membre du comité directeur de la Ligue sortant
- Sylvain RIVIER, membre du comité directeur de la FFE
- Anthony MONSIEUX, président du CDJE du Territoire de Belfort.

Suite à l'appel à candidature et conformément aux statuts les candidats suivants se sont déclarés dans les trois groupes d'électeurs :

Groupe A : 12 membres représentant toutes les catégories de licenciés

- Olivier MINAUD
- Gilbert ALLAMAND
- Christophe BOITRAND

- François CONSTANTIN
- Sylvain ARNAL
- Peter CORFIELD
- Jean-François CORSINI
- André DENIS
- Bernard PELLATON
- Peter RICHARD
- Jacques ROUSSEY
- Jean-Louis LOUX

Groupe B : Féminine

- Gaëlle LAMOTTE

Groupe C : Médecin licencié

- Caroline DEVAUX

Vote à bulletin secret: 36 bulletins- 2 nuls- 34 exprimés
 Les candidats des différents groupes sont élus par 34 voix pour.
 Ils forment le nouveau comité directeur de la Ligue.

Elections au sein du nouveau comité directeur :

- Président élu à l'unanimité : Olivier MINAUD
- Secrétaire élu à l'unanimité : Jean-Louis LOUX
- Trésorier élu à l'unanimité : Bernard PELLATON
- Directeur technique régional élu à l'unanimité : Peter RICHARD
- Représentant scolaire élu à l'unanimité : Sylvain ARNAL
- Directeur régional d'arbitrage élu à l'unanimité : Jean-François CORSINI
- Responsable jeunes élu à l'unanimité : Peter RICHARD
- Responsable féminine élue à l'unanimité : Gaëlle LAMOTTE
- Responsable commission médicale élue à l'unanimité : Caroline DEVAUX.

Après avoir remercié les participants, le président clôt la séance à 19h.

	Le Président sortant	Le président entrant	Le
secrétaire	D. BLARDONE	O. MINAUD	J.L. LOUX